

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule :

10683

Société :

RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

AOUAD M'HAMED

Date de naissance :

11-12-1943

Adresse :

256 B^e DE BORDEAUX ETG 5 APP 10

Tél. :

06 63 18 80 44 Total des frais engagés :

1464,70 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. Rachid EL HACHMI

CARDIOLOGUE

222, Bd. Brahim Roudani

Tel: 05 22 00 18 78 CASABLANCA

Date de consultation :

11/04/23

Nom et prénom du malade :

AOUAD M'HAMED

Age: 70 ans

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

DIABETE COMMENCE

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

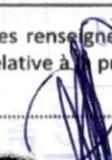
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Le : 11/04/23

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
16/11/2013 (S. & C.O.)	(A)		300.-	INP : P91RMMT08 DR. Rachid EL HACHMI CARDIOLOGUE Brahim Boudjani CACABITAC

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Dr YOUSSEF 9, Boulevard My Youssef Casablanca - Tél: 05 22 22 27 25 INPE: 092043355	17/04/2023	1164,70

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	G
00000000	00000000
35533411	11433553

The diagram shows a circular DNA molecule with 12 segments, each containing a letter from A to L. The segments are arranged in a clockwise direction starting from segment A at the top left. Segments are labeled as follows: A (top left), B (bottom left), C (bottom right), D (top left), E (top right), F (middle right), G (middle right), H (top right), I (middle left), J (middle left), K (top left), and L (bottom left). The segments are interconnected by curved arrows pointing clockwise.

[Création, remont, adjonction]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur RACHID EL HACHMI

CARDIOLOGUE-STIMULISTE

DIPLOME DE LA FAC.DE MEDECINE-RENNES
FRANCE
222 BD ROUDANI -MAARIF-CASA

CASABLANCA, le : 17/04/2023

Ordonnance

M. AOUAD M'HAMED

134,50 X 1

1° CO-IRVEL 150/12.5

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1,
Ain setââ Casablanca
Plavix 75 mg, CP del b 28
P.P.V : 316,00 DH
6 118001 081257

:1cp matin 1j/2



2° PLAVIX
316,00 X 1

:1cp matin



3° CARDIOASPIRINE
27,70

:1cp midi



4° ZYLORIC 300
43,20

:1cp soir 1j/2



5° NOLIP 10
154,10 X 1

:1cp soir 1j/2



6° DETENSIEL 10
72,00 X 1

:1cp matin 1j/2



7° PRINCIB F

:1cp matin et soir



50,60 X 2

QSP 3 MOIS

1164,70

Lot N° : 134,50
Exp :
PPV :

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1,
Ain setââ Casablanca
Plavix 75 mg, CP del b 28
P.P.V : 316,00 DH
6 118001 081257

Cardioaspirine 100 mg/30cps
Acide acétysalicylique
P.P.V. : 27,70 DH
Bayer S.A.
6 118001 090280

DÉTENSIEL® 10 mg
30 comprimés pelliculés sécables
6 118001 101788
PPV : 72,00 DH
Distribué par Cooper Pharma



Dr. Rachid EL HACHMI
CARDIOLOGUE
222, Bd. Brahim Roudani
Tel: 05 22 99 18 78 - CASABLANCA

10,60

10,60

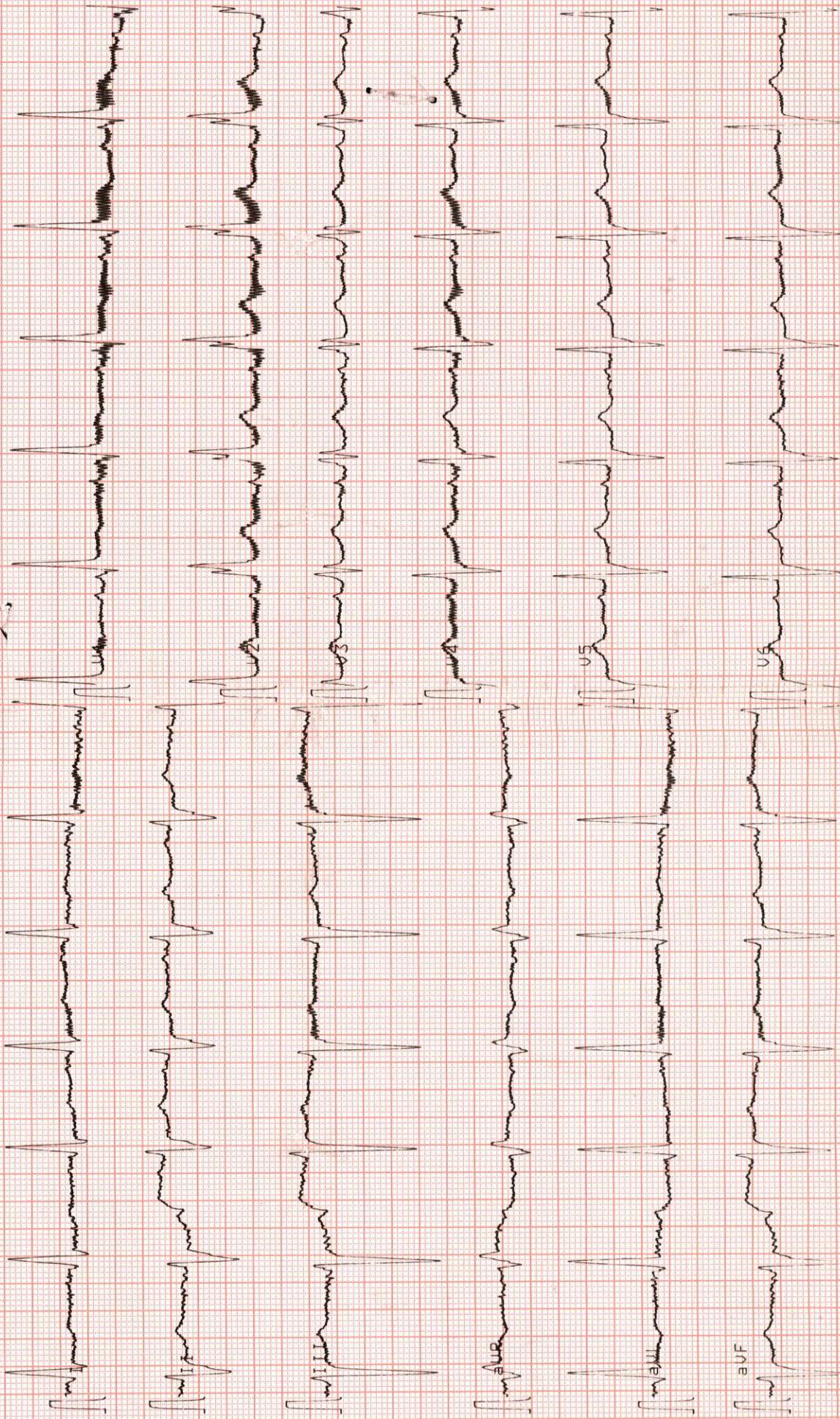
le 13/7/23

CASABLANCA, MAROC

FC: 73/min Axes: P 0°
Intervals: QRS -55°
RR 817 ms T 128 s

PQ 150 ms P (II) 0.09 mV
QRS 142 ms S (V1) -0.32 mV
QT 450 ms R (V5) 1.05 mV
QTC 500 ms Sokal. 1.47 mV

10 mm/mV 10 mm/mV



AT-102 1.25 Mm

+4 17-AVR-23 16:21:30 DR Rachig E1 HACHMI

552 15-35Hz